

## COMMUNIQUÉ

---

### **Prolongation des primes à l'embauche d'apprenti·es : nouveau coup bas porté aux lycées professionnels**

À rebours de l'urgente nécessité d'élever le niveau de qualification des jeunes pour les armer contre les effets de la crise économique, le 15 mars 2021, le premier ministre a annoncé la prolongation de la prime à l'embauche d'apprenti·es jusqu'à la fin 2021. Les modalités restent les mêmes : 5 000 euros pour l'embauche d'un·e apprenti·e de moins de 18 ans et 8 000 euros pour les plus de 18 ans. L'argent public coule donc à flot pour un système de formation discriminant où l'intérêt des entreprises prime sur la sécurisation des parcours scolaire et professionnel des jeunes.

Le coût estimé de cette prolongation est de 2,4 milliards d'euros qui viennent s'ajouter aux 2,3 milliards déjà engagés depuis juillet 2020 dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ». Ainsi, en plus des aides habituelles, 4,7 milliards sont offerts aux entreprises pour « sauver » l'apprentissage - soit l'équivalent du budget annuel de l'État pour les lycées professionnels publics qui scolarisent 520 000 jeunes.

Le SNUEP-FSU dénonce ces choix du gouvernement qui par cette orientation budgétaire s'attaque brutalement à la voie professionnelle scolaire. Cette valorisation à tout crin de l'apprentissage associée à la réforme Blanquer de 2018, aux suppressions massives de postes et à l'inertie totale du ministère sur l'évolution des cartes de formations portent clairement l'objectif d'anéantir le service public de la formation professionnelle initiale.

Ce n'est pas le choix de l'intérêt professionnel des jeunes qui est fait ici mais celui du démantèlement des lycées professionnels au profit d'un système qui offre une main d'œuvre à moindre coût aux entreprises.

Pour le SNUEP-FSU, face à la crise économique et sociale qui s'installe dangereusement, un grand plan d'investissement doit se mettre en œuvre dans la voie professionnelle scolaire, seule garante de sécurisation des parcours de formation des jeunes et d'élévation du niveau de qualification.